



## Préparation à la Certification Eurosae-IndeXpertise

# Direction de Programme

### ► Objectif opérationnel

- En tant que membre d'une Equipe Intégrée de Programme ou plus généralement partie prenante d'un programme, l'auditeur certifié sera appelé à définir, cadrer ou diriger tout ou partie d'un projet de complexité moyenne à forte, voire d'un programme ou d'un portefeuille de projets.

### ► Modalités d'admission à la formation

- L'admission à la formation est décidée sur dossier d'inscription examiné par un jury d'admission. Les critères de sélection sont le niveau d'étude ou l'expérience professionnelle, l'intégration dans le déroulement de carrière et la motivation personnelle.
- Une première expérience de management d'un programme est souhaitable.
- Une certification préalable « Gestionnaire de Projets », PRINCE2, PMP ou IPMA est un plus.

[www.direction-programme.indexpertise.com](http://www.direction-programme.indexpertise.com)

IndeXpertise SAS au capital de 120 000€  
RCS Paris 820 050 243 - TVA intracommunautaire FR75820050243  
3, rue de l'Arrivée - 75015 Paris

## CARACTÉRISTIQUES

**VOLUME D'ENSEIGNEMENT** : 10 jours

### RÉFÉRENCE :

Recommandation Générale Pour la Spécification de Management de Programme - RG AERO 00040 du Bureau de Normalisation de l'Aéronautique et de l'Espace (et EN9200 – European Norm 9200) du Bureau de Normalisation de l'Aéronautique et de l'Espace (BNAE).

Autres Recommandations Générales pour le Management de Programme éditée et publiées par le BNAE.

## CONTENU

- **Référentiels internationaux et cycles de vie système** : contextualisation de la Recommandation Générale RG 00040 dans les grands référentiels internationaux.
- **Analyse et ingénierie des exigences** : analyse des besoins opérationnels, référencement des exigences et construction de la définition du système. Tableaux de bord de couverture et de justification des exigences.
- **FMDSS du système dans la Direction de Programme** : analyse des situations opérationnelles et référencement des exigences FMDSS (Fiabilité, Maintenabilité, Disponibilité, Sûreté et Sécurité) pour le système.
- **SLI et disponibilité opérationnelle** : construction et qualification du système de Soutien Logistique Intégré (SLI) : organisation, stocks et contrats industriels.
- **Justifications économique et stratégique du programme** : Coût de Possession d'un système et Coût Global à prendre en compte dans la direction d'un programme.
- **Management des Risques et Opportunités dans les Programmes** : approches et intégration du management des risques et du management des opportunités dans la direction d'un programme.
- **Contractualisation et processus Européen d'attribution de contrats** : critères, métriques et pondérations dans la qualification des candidats, d'une part, et dans l'attribution des contrats, d'autre part.
- **Négociation et management de contrat dans les programmes** : la logique de construction et de négociation d'un contrat. Les articles essentiels d'un contrat.
- **Management de la configuration dans les programmes** : stratégies d'achat et approches de gestion des configurations dans les programmes. Relations entre ingénierie système, configurations de références et assurance qualité.
- **Assurance qualité dans les programmes** : exigences qualité dans les programmes et leurs composantes. Assurance qualité et différentes approches des revues qualité. Intégration du management de la qualité dans la direction de programme.

## MODALITÉS DE CERTIFICATION

- Un examen sur table de deux heures en fin de formation est constitué de questions ouvertes et d'un QCM (Questionnaire à Choix Multiple).
- Une étude de cas individuelle, initialisée durant la formation et rendue après la formation fait l'objet d'une évaluation normée.
- Enfin, une étude de cas par équipes, également initialisée durant la formation, fait l'objet d'un rendu spécifique après la formation, puis d'une évaluation normée.
- Les résultats obtenus par chaque participant sont examinés par le jury de certification « direction de programme » Eurosae-IndeXpertise, qui décerne la certification aux candidats ayant satisfait aux critères de réussite à l'examen sur table, à l'évaluation de l'étude de cas individuelle et l'évaluation de l'étude de cas par équipe.